

L'Évaluation de la Nouvelle-Écosse : lecture et écriture en 3^e année se déroule à l'automne. Elle est répartie sur deux jours au cours d'une période de 90 minutes chaque jour en matinée.

L'évaluation comprend :

- des tâches de lecture composées de divers textes qui correspondent aux attentes de la fin de la 2^e année, des questions à réponse choisie et des questions à réponse construite
 - genre de textes : informatif, narratif, visuel et poétique
 - niveaux cognitifs des questions : compréhension littérale, compréhension non littérale et analyse
 - ces questions représentent tout un éventail de niveaux de difficulté, ce qui fournira plus d'informations sur le niveau de rendement individuel de chaque élève
- des tâches d'écriture qui correspondent aux résultats d'apprentissage de la fin de la 2^e année
 - texte narratif
 - texte descriptif

Lecture et écriture en 3^e année : liens avec le programme d'études

Résultats d'apprentissage en lecture

À la fin de la deuxième année, l'élève pourra :

B2 : Lire divers textes imprimés ou électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens.

B2.5 Utiliser plusieurs stratégies de compréhension avant, pendant et après la lecture pour soutenir et approfondir la compréhension du texte.

B2.6 Se servir d'indices graphophonétiques (visuels), sémantiques (sens) et syntaxiques (structures) pour décoder et construire le sens des textes à l'étude.

B3 : Comprendre divers textes imprimés ou électroniques et y réagir pour satisfaire ses besoins d'imagination et d'information et pour développer des aspects culturels et identitaires.

B3.1 Montrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée.

Résultats d'apprentissage en écriture

À la fin de la deuxième année, l'élève pourra :

C1 – Planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de pré écriture.

C1.3 Organiser et planifier ses idées en fonction de la structure du type de texte à l'étude.

C2 – Produire à la main et à l'ordinateur des textes variés présentant les caractéristiques des formes de discours et des genres de textes à l'étude.

C2.4 Rédiger, seul et en groupe, une ébauche structurée en mettant en évidence les caractéristiques du genre de texte.

C3 – Réviser ses textes dans le but d’améliorer le contenu, de clarifier ses idées et de mieux se faire comprendre.

C3.3 Réviser pour améliorer le contenu et les idées de son écrit.

C3.4 Réviser et modifier le choix de mots pour être plus précis.

C3.5 Réviser son texte pour s’assurer d’une variété de types de phrases dans ses écrits.

C3.6 Réviser son texte pour ajouter de la voix.

C4 – Corriger ses textes en y laissant des traces de sa pratique réflexive de la grammaire du texte et de la phrase.

C4.1 Corriger, seul et en groupe, certains aspects de son texte en tenant compte des connaissances grammaticales à l’étude en 2^e.

C4.2 Corriger la plupart des mots fréquents et des mots familiers utilisés en classe.

Lecture et écriture en 3^e année : tableaux de spécifications

Lecture

Niveau cognitif	Pourcentage*
Compréhension littérale ¹	30–40
Compréhension non littérale ²	30–40
Analyse ³	30–40

Genre	Pourcentage*
Textes informatifs	20–30
Textes narratifs	20–30
Textes visuels	20–30
Textes poétiques	20–30

Écriture

Tâche d’écriture	Pourcentage*
Narratif	50
Descriptif	50

* Ces pourcentages sont approximatifs

1 **Compréhension littérale** : comprendre les informations ou les idées données de façon explicite par l’auteur dans un texte. L’élève repère des informations, des idées ou des situations apparaissant clairement dans le texte.

2 **Compréhension non littérale** : comprendre des informations implicites supplémentaires. L’élève trouve des informations qui ne sont pas clairement exprimées dans le texte, à partir d’inférences ou de figures de style.

3 **Analyse** : montrer sa compréhension du texte en construisant des liens entre les informations par l’analyse, la synthèse ou l’évaluation des informations du texte.